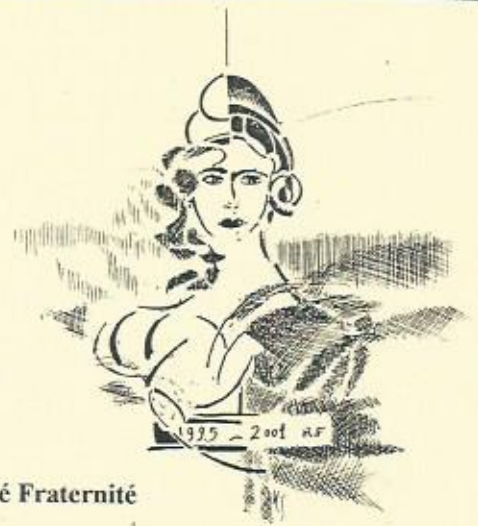


Bulletin Municipal N° 20

CHAUSSENAC

JUIN 1998

Liberté Egalité Fraternité



La municipalité et les associations chausсенacoises vous invitent tous...

Samedi 27 juin : Colloque -conférence
"Migrants de Xaintrie du XVIIème
au XIXème Siècle"
Salle des fêtes

Lundi 13 juillet : Bal du 14 JUILLET

Samedi 25 juillet : Fête du PAIN
(Génisse à la broche)

Dimanche 1, Lundi 2, Mardi 3 août : Fête Patronale
(Moto-cross, bals, feux d'artifices,
grand groupe folklorique de TAIWAN,...)

Dimanche 8 août : Kermesse "Club Rencontre"

Samedi 22 août : Soirée PAELLA

Venez nombreux...

Réagir toujours, construire encore,...

Telle la vie d'un homme est faite d'espoir et de difficultés, telle la vie communale est faite d'expansion ou de déclin.

Chausсенac aura vécu en 1998 ce que bien d'autres communes rurales cantaliennes ont déjà subi en voyant disparaître ses commerces, son école, sa poste... - Et cela en silence - à mi-chemin entre résignation et révolte.

Certes nous perdons notre école, que la République avait construite avec tant d'enthousiasme au début de ce siècle - débordante de vie et que les anciens ont vu pleine d'élèves.

La chute démographique et l'exode rural ont eu raison de notre volonté de maintenir notre école à laquelle la municipalité avait voulu donner le maximum de moyens : création d'une cantine, d'une bibliothèque, accueil des élèves le matin, surveillance des devoirs, voyages scolaires et même l'achat d'un micro-ordinateur en décembre dernier. Parents et enseignants contribuant chacun à leur niveau à cette vie scolaire et périscolaire.

Compte tenu :

- du départ en classe de 6ème de 6 élèves,

- du souhait d'un certain nombre de parents de ne pas inscrire leur enfant à l'école de Chausсенac à la prochaine rentrée dans la classe unique restante,

- de l'inscription de quelques élèves à Mauriac sur proposition de Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale,

Il s'est avéré que le nombre d'élèves susceptibles de fréquenter notre école au mois de septembre serait de 4 au maximum en sachant que pour la rentrée de septembre 1999, vu l'absence de classe maternelle à Chausсенac, il n'y aurait pas de nouvelles entrées possibles.

Dans ces conditions, après débat, le Conseil Municipal a décidé de respecter le libre choix des parents et surtout de prendre en compte l'intérêt des enfants dans le déroulement de leur scolarité, en conséquence de demander la fermeture de l'école primaire publique de Chausсенac.

Les enfants de Chausсенac vont maintenant partir à l'école à Ally ou à Pleaux. Ils y trouveront d'autres instituteurs qui ont la passion d'éduquer, de transmettre le savoir et de concourir à l'épanouissement de chaque individu. Peut-être viendra-t-il aussi le jour où les municipalités, les équipes éducatives, les parents et les enfants pourront se rencontrer et construire des choses ensemble à l'échelle intercommunale ; donc espérance et souhaits à ce niveau...

Madame Pierrette Seillier a pris une retraite largement méritée. Au nom de toute la population nous lui souhaitons de profiter et d'apprécier largement le temps libre dont elle dispose maintenant.

On ne peut - certes - cacher notre mélancolie en voyant la vitrine vide de l'épicerie.

La municipalité vous a consultés - vous avez répondu très nombreux à notre questionnaire vous avez exprimé à un taux de 90 % votre souhait de conjuguer le maximum d'efforts pour qu'une nouvelle épicerie s'installe. Agnès et Daniel Seillier ont le projet de créer un multiple-services où café-tabac et épicerie seraient notamment regroupés, qu'ils sachent que la population résidente, les estivants et la municipalité sont derrière eux. Que leur projet se réalise !



Enfin, chers Chaussenacois, sachez bien que nous ne saurions nous résigner - nous avons déjà beaucoup fait pour avoir une voirie régulièrement entretenue ou améliorée, pour disposer d'eau en quantité et qualité suffisantes, pour accueillir de nouveaux habitants dans les logements communaux, pour mettre en valeur les forêts sectionales, le patrimoine, les bâtiments communaux, aider les associations locales.

Je suis également persuadé que la commune de CHAUSSENAC a su cultiver et développer un esprit d'ouverture - faisant le pari que l'on peut et que l'on se doit maintenant d'oeuvrer à l'échelle d'un territoire dépassant les limites purement communales.



En 1999, d'autres tâches nous attendent, d'autres projets se réaliseront :

- * Etude-diagnostic pour élaborer un schéma communal d'assainissement,*
 - * Réhabilitation des bâtiments de l'école,*
 - * Mise en valeur intercommunale des chemins de randonnées, de notre patrimoine,...*
- et des idées que vous nous proposerez pour l'étude.*

*Le Maire,
Jacques KLEM*

Depuis le 25 novembre 1997...

- 25 novembre Conseil d'école en présence du Maire et de Mr Ischard.
- 29 novembre Centre de secours de Pleaux : "Sainte Barbe" : présence du Maire.
- 6 décembre Conseil municipal : vote du budget supplémentaire 1997.
- Fin décembre Colis de NOËL offert à 23 personnes de 80 ans et plus.

ETAT CIVIL 1997

Naissance :

- le 17 décembre : MAIMPONTE Pierrick

Mariages :

- le 1 mars : Mr TOUSSENEL Pierre-Yves et Melle LAYGUES Isabelle,
- le 8 août : Mr PESCHAUD-CHABRET DU RIEU Vladimir et Melle DE LA ROCQUE DE SEVERAC Jeanne Louise.

Décès :

- le 13 février : Mme CHANUT Marie-Paule,
- le 18 mars : Mr BLANCHER Robert,
- le 05 juillet : Mr GLADINE Jean,
- le 16 août : Mr CELIER Jean,
- le 11 octobre : Mr MAS Jean.

- 1998 -

- 9 janvier Bureau de l'Association Départementale des Maires du Cantal : Présence du Maire.
- 10 janvier Assemblée Générale du Comité des fêtes : présence du Maire, J-M. Delbos, M. Lescure et S. Capel.
- 17 janvier Repas "CPI-Pompiers d'Ally" : municipalité représentée par Mr Picaronny.
- 18 janvier Réunion "inter-associations" : Présence du Maire.
- 29 janvier Réunion cantonale à Pleaux : avec Mr BESSE, président du Conseil Général - présence du Maire.
- 26 février Réunion avec l'Office des Forêts Syndicat intercommunal de l'Auze.
- 28 février Visite préparatoire de scouts de la région parisienne : séjour en août à Chaussenac.
- 6 mars Assemblée Générale de la caisse locale du Crédit Agricole : présence du Maire.
- 11 mars Réunion du syndicat intercommunal des transports : présence de Mr Picaronny.
- Réunion du syndicat d'électrification : présence de Mr Ischard.
- 15 mars Elections Régionales
- 3 janvier Conseil municipal Cérémonie des voeux.
- 17 mars Journée "Portes Ouvertes" : gendarmerie de Pleaux : présence de Mr Picaronny.
- 6 janvier Rencontre avec Mr Cambes (Inspecteur Départemental de l'Education Nationale) : à propos de l'école.
- 22 mars Cérémonie et repas, à Chaussenac : Anciens d'Algérie du Canton.



Cérémonie du 22 mars devant le monument aux morts

<i>28 mars</i>	Quine de l'USC	<i>25 avril</i>	Assemblée Générale de l'Association des Maires du Cantal à Aurillac : présence du Maire.
<i>9 avril</i>	Conseil municipal : vote du budget primitif.		
<i>23 avril</i>	Réunion de parents d'élèves à l'école : présence du Maire et de Mr Ischard.	<i>2 mai</i>	Visite des équipements communaux à ARCHES et du musée de la Mine à CHAMPAGNAC : conseil municipal et responsables des associations.



Visite de la commune d'Arches (2 mai)

9 mai	Conseil municipal extraordinaire, à propos de l'avenir de l'école...	19 mai	Visite cantonale de Mr le Préfet du Cantal : présence du Maire.
10 mai	Cérémonies du 8 MAI au monument aux morts.	23 mai	Assemblée Générale de l'USC : présence du Maire et de M. Lescure.
15 mai	"Ouverture des plis" : travaux de voirie 1998 et étude-diagnostic sur l'assainissement : présence du Maire et des 2 adjoints.	24 mai	Réunion du bureau du Comice Agricole.

L'A.C.P.G. de Chaussenac-Brageac

Comme tous les ans, nous avons célébré dignement l'anniversaire du 8 MAI 1945 : cérémonie devant le monument aux morts de BRAGEAC puis à CHAUSSENAC, et cela en présence de nombreux habitants et conseillers municipaux.

Nous avons également apporté notre concours pour accueillir et organiser les cérémonies commémoratives du 19 mars 1962 avec nos camarades anciens d'Afrique du Nord du Comité Cantonal de Pleaux-Saint-Martin-Valmeroux-Rilhac : les cérémonies, vin d'honneur et banquet se déroulèrent pour la première fois à CHAUSSENAC. Ce fut un honneur pour nous tous.

Le Président,
P. VANTAL



Dépôt de gerbes au monument aux morts

Quelques infos...

* Circulation routière :

Moyenne journalière des véhicules circulant :



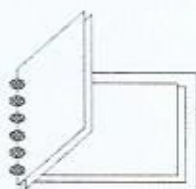
Entre Pleaux et Mauriac : 1 340
Entre Jussac et Mauriac : 4 780
Entre Ydes et Bort : 4 950
Entre Aurillac et les 4 chemins (Naucelles) : 17 240
Entre Aurillac et Vic s/Cère : 7 380
Entre Massiac et Issoire (autoroute) : 11 060

Source : DDE (15)

* Transport interurbain :

On peut rappeler que la ligne 23 B Pleaux-Aurillac fonctionne toute l'année, les mardis et vendredis :

Départ à "la grille" : 12h55, arrivée à Aurillac à 14 heures,
Retour : départ d'Aurillac à 16h50 arrivée à "la grille" à 18h05.



Bibliothèque : Nous remercions Monsieur Max LABOYRIE (descendant hollandais d'un migrant chausseacois) pour le don qu'il vient de faire pour l'acquisition d'ouvrages neufs à notre bibliothèque.

Ecole de musique :



des progrès à faire...

On compte en effet 10 écoles de musique dans le département du Cantal : fréquentées par 1 216 élèves soit 0,77 % de la population.
Sur l'arrondissement, il existe une école à Riom-es-Montagne-Mauriac soit 9 % des élèves concernés.
Seules 3 des 11 communes de plus de 2 000 habitants n'ont pas de structure d'enseignement musical (Pleaux, Ydes et Ytrac).

Infos diverses...

◆ **Coopération intercommunale** : avec la création d'une communauté de communes à PIERREFORT, le Cantal compte maintenant 9 structures de coopération intercommunale avec fiscalité propre (8 communauté de communes et 1 district). Il reste encore près des 2/3 du département non couvert par de telles formes de coopération intercommunale.

La communauté de Pierrefort s'est donnée plusieurs compétences : aménagement de l'espace, actions de développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie, voirie, animation socioculturelle et sportive.

◆ **Transport scolaire (école primaire)** : pour un trimestre le coût s'élève à 10 600 francs (année 1997/1998). Le Conseil Général subventionne ce transport à hauteur de 7 944 francs, le solde est payé par la commune et les familles (2 600 francs).

◆ **Tickets-sport** : la subvention annuelle attribuée par le ministère "jeunesse et sport" est de 2 000 francs.

◆ **Eclairage public** : consommation pour l'année 1997 : 12 676 francs.

COMICE AGRICOLE



*La fête du PAIN se déroulera
le samedi 25 juillet
à partir de 16 heures
dans la cour de l'école.*

- * génisse à la broche (19h)
- * frites, bouriols, gaufres, pâtisseries,...
- * bal avec l'orchestre de Laure FORESTIER (21h)

Prix : adultes 60 F (génisse + bal)
25 F (bal seul)
10-16 ans : 30 francs
moins de 10 ans : gratuit

● Les écoles primaires publiques et privées du Cantal ont perdu 2 322 élèves entre 1991 et 1997 soit 15,15 % de leur effectif !!...

Les chiffres et la réalité sont là...

● Vous souhaitez réhabiliter une maison ou un logement : vous pouvez bénéficier jusqu'à 45 % de subvention dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) :

- 35 % par l'Etat,
- 5 % par la Commune,
- 5 % supplémentaire de l'Etat.

Renseignements en téléphonant au 04.71.48.32.00

*D'ores et déjà, vous trouverez à la 3ème mi-temps
le dépôt de pain, des journaux et des revues !!*

PROJET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU SEMI-COLLECTIF

La municipalité a décidé d'engager une étude-diagnostic des besoins dans le domaine de l'assainissement et du traitement des eaux usées dans le bourg et dans les villages. Une enquête sera donc réalisée auprès de chacun d'entre vous - nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous réserverez aux personnes du bureau d'étude choisi à cet effet.



Des travaux ont été réalisés cet hiver pour renforcer la conduite d'eau entre la station de pompage et le château d'eau (coût : 85 000 F).

□ **Michel TEYSSEDOU**, invité de l'Assemblée Générale de la Caisse du Crédit Agricole de PLEAUX : il a notamment rappelé les valeurs du mutualisme. La réforme de la Politique Agricole Commune a aussi fait l'objet du débat : Pour le Cantal, il y a urgence de créer de nouvelles richesses grâce à des produits agricoles bien identifiés, de qualité,...

□ **Echos de la coopérative agricole laitière de Chaussenac** dont l'assemblée générale s'est déroulée le 15 mai dernier.

En 1997, la coopérative a collecté plus de 12 millions de litres de lait. Avec 124 exploitations, cela représente une moyenne de 98 779 litres par point de collecte. Le nombre de producteurs sociétaires est de 146.

En 1997, la coopérative a payé en moyenne pondérée pour un litre de lait 1,9226 francs contre 1,9534 francs en 1996. Le compte d'exploitation de la coopérative présente un produit de 23,7 millions de francs dont 23,53 millions pour la seule vente du lait.

A noter qu'une grande partie du débat engagé lors de cette assemblée générale a été consacrée au contentieux entre le groupe CENTRE LAIT et l'UNION 3A. Un débat intense témoignant de l'attachement des producteurs pour défendre "leur coopérative" mais aussi de leur inquiétude sur l'évolution du prix du lait dans les prochaines années.

Un petit regard sur le passé... avec quelques extraits du "PETIT JOURNAL AGRICOLE" de 1908...

Le Petit Journal agricole
 Supplément paraissant toutes les semaines
 12^e Année. — N° 620 LE NUMERO CINQ CENTSIMES 19 Mars 1908
 LES MANUSCRITS NON INSCRITS NE SONT PAS RENDUS

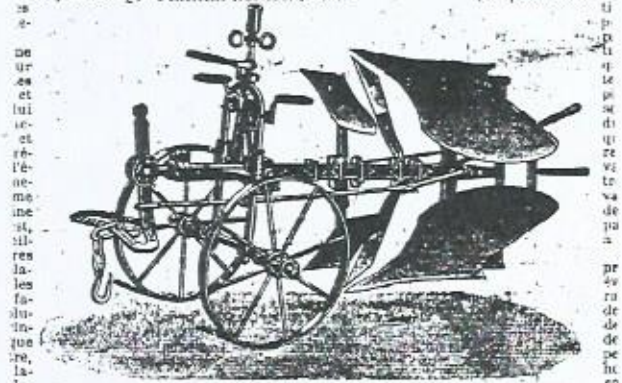
ABONNEMENTS POUR LA FRANCE Six mois 2 fr. - Un an 3 fr. 50	REDACTEUR — ADMINISTRATION — BUREAUX Paris, 81, Rue Lafayette, Paris On trouve aux bureaux de poste	ABONNEMENTS (MISE POSTALE) Six mois 2 fr. 50 Un an 3 fr. -
--	---	--

SOMMAIRE

L'Abandon des campagnes. — La Société française d'émulation agricole contre l'abandon des campagnes (siège social, 3, rue Bailly, à Paris) tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 22 Mars 1908, à neuf heures et demie du matin, salle de la Société nationale d'horticulture de France, 84, rue de Grenelle, à Paris.

L'Abandon des campagnes. — La Société française d'émulation agricole contre l'abandon des campagnes (siège social, 3, rue Bailly, à Paris) tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 22 Mars 1908, à neuf heures et demie du matin, salle de la Société nationale d'horticulture de France, 84, rue de Grenelle, à Paris.

en pourrissent, venie la herse ; à cette époque, les moites à laquelle la terre s'effritent très facilement.



CHARRUE BRABANT

Les labours d'hiver présentent encore l'avantage d'utiliser les attelages pendant une saison où ils resteraient fréquemment inoccupés, et de faciliter l'exécution des labours de printemps; ils répartissent mieux, en un mot, les travaux de la ferme. Ce sont les terres que l'on destine aux plantes sarclées de printemps, surtout si elles sont argilleuses, que l'on doit labourer de préférence avant ou pendant l'hiver; ou drainés, ou bienement disposées au bœuf, sont l'occasion des plus beaux rendements. Les brabants de ces régions les ont et de la Belgique, précises; leur rat suffisamment com- (sa tiennent en et

CANTAL

— Le Conseil général a émis un vœu destiné à défendre les agriculteurs français contre le trust des superphosphates. Il a, en outre, voté une somme de 500 francs pour l'institution d'un herd-book de la race de Salers. — A. BABUS.

900

Le Petit Journal agricole



ASPERGES D'ARGENTEUIL

Plus grosses, plus blanches, et surtout beaucoup plus productives. Supérieures à toutes les autres. 100 Griffes de 2 ans, 7 fr. les autres, 5 fr. 50

Perfection n° 0, extra-hâtive de production et de grosseur incomparables d'un an, 2 fr. 50

HERRI LEVAUYRE, Aspergiculteur spécialiste, 10, rue de la Gare, 10300, Argenteuil (Seine-et-Oise)

Extrait d'une attestation: Monsieur de M. (Maison-Blanche), 10 Mars 1907. En vous remerciant pour votre commande et la livraison, j'ai le plaisir de vous dire que je suis très satisfait des griffes n° 0 que vous m'avez fournies il y a quatre ans; pas une n'a manqué et beaucoup de tiges atteignent la grosseur du doigt dès la première année de plantation.

LA CHARRUE BAJAC
LIANCOURT

est la plus SOLIDE et la plus PERFECTIIONNÉE

Demandez le Catalogue général à LIANCOURT

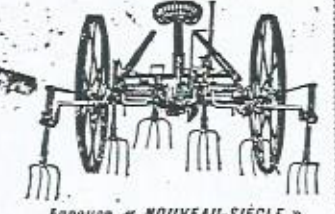
HERNIEUX (Névezard, tout porteur)
LEBANDAGE BARRERE (à laizique, sans ressort, adopte pour l'armée, qui seul vous donnera le soulagement définitif. — Son immense succès est dû à ses seules qualités, en dehors de toute réclame bruyante. — Avec lui pas de promesse à l'encre



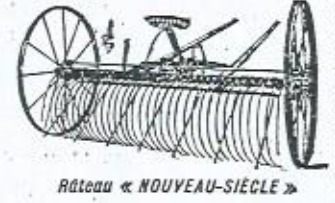
Fauçonneuse « HIRONDELLE » à Chabouss



Fauçonneuse « HIRONDELLE » à Bours



Fauçonneuse « NOUVEAU-SIÈCLE »



Râteau « NOUVEAU-SIÈCLE »

◆ **Installer des jeunes agriculteurs... en stockant des terres en fermage ?**

"Stocker des terres qui se libèrent en fermage afin de constituer, à terme, des unités permettant des installations".

Cette proposition peut paraître utopique aux yeux de certains. C'est pourtant la seule solution pour favoriser, à grande échelle, l'installation de jeunes en dehors du cadre familial. Une expérience conduite il y a quelques années dans le canton de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) montre qu'un tel dispositif peut être mis en place avec succès, dès lors qu'un certain nombre de conditions sont réunies.

11 installations réussies...

Au début des années 80, sous l'impulsion de l'Adasea de Haute-Loire, un travail d'animation est engagé dans le canton. "Nous partirons du principe que l'on ne peut pas installer un jeune extérieur à la commune contre la volonté locale", explique Xavier Robert, le conseiller "installation" de l'époque dans le département. Une première réunion est organisée dans la commune avec le maire et toutes les bonnes volontés communales. Elle consiste à repérer, sur un plan réduit de la commune, le parcellaire de chaque exploitation, en indiquant, avec des pastilles de couleur, l'âge de l'exploitant et ses perspectives de succession familiale. La carte ainsi obtenue permet d'avoir une vision assez précise de l'échéancier prévisible de libération des terres de commune.

C'est ainsi qu'est née l'Afic (Association foncière pour l'installation dans le canton de la Chaise-Dieu). Association de type loi 1901 agréée d'intérêt par le préfet, l'Afic est composée d'exploitants locaux, de représentants des jeunes agriculteurs du canton et d'élus. Son projet est simple : reprendre les terres qui se libèrent en fermage pour les stocker afin de constituer des unités permettant des installations. Le propriétaire qui cède à l'association perçoit les aides à la cessation (Ogaf, prime au cédant). L'association lui paye une redevance équivalente au fermage qu'il aurait perçu s'il avait loué sa propriété. Les terrains ainsi stockés sont exploités à titre précaire par des exploitants membres de l'association dans l'attente de leur location à un jeune dans le cadre d'une installations.

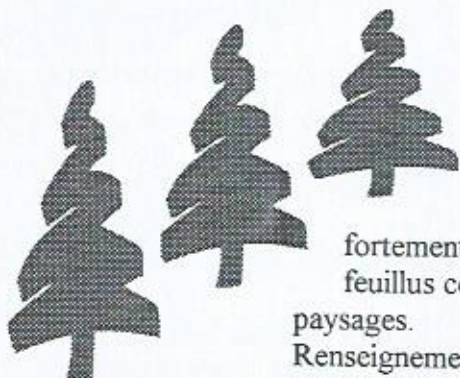
Bien, que vulnérable au plan juridique, un tel montage a parfaitement fonctionné puisqu'il a permis de faire venir et installer sur le canton 11 couples de jeunes.

◆ *Les coopérateurs de TRIZAC font de la résistance...*

Le maire de Trizac, les producteurs laitiers livreurs de cette petite coopérative (4 millions de litres par an) et Centre-Lait se sont mobilisés en quelques jours et ont obtenu la réouverture de la coopérative menacée...

◆ L'avant projet de loi d'orientation agricole a été transmis aux syndicats par Louis LE PENSEC ministre de l'Agriculture et de la forêt : le gouvernement va proposer à chaque exploitant de conclure avec les pouvoirs publics un "contrat territorial d'exploitation" pour trois à cinq ans, prévoyant que, outre les fonctions de producteur, l'agriculteur, qui exerce des missions sociales liées à l'environnement ou assure la fourniture de services, sera reconnu et rémunéré en tant que tel. Le second volet du texte concerne les structures agricoles. Il s'agit d'éviter l'agrandissement excessif des exploitations,...

◆ *Vous êtes propriétaire de forêt : pourquoi ne pas planter des feuillus ?*



Vous pouvez bénéficier de l'aide du fonds forestier national (F.F.N.) sous la forme de la fourniture des plants gratuitement à partir de 1 hectare pour les feuillus précieux (0,5 hectares pour le noyer). Des subventions accessoires en espèces peuvent la compléter pour permettre la protection contre le gibier ou la préparation du terrain. On constate que le marché du bois est fortement demandeur de grumes de feuillus de qualité. Certaines espèces de feuillus constituaient, dans nos régions, une composante importante des paysages.

Renseignements auprès de Mr DEPEIGE, technicien C.R.P.F (Mauriac)
Tél. : 04.71.68.19.03

◆ Entretien et mise en valeur de nos forêts sectionales à Cussac et à Ostenac : le programme forestier 1998 est important puisque la municipalité va faire procéder au dégagement des jeunes plants de résineux sur 9 hectares à Ostenac, de feuillus sur 6 hectares à Ostenac, fournitures et plantation de 700 hêtres, dégagement des pistes (10 km), protections de plants contre le gibier sur 1,4 hectares... Le montant total des travaux s'élève à 75 000 francs hors taxes... Investissement pour l'avenir.

◆ *Vous êtes passionné par les vergers et vieilles variétés de pommes... à conserver...*

Il existe une association dans le Cantal : "Croqueurs de pommes" se réunissant tous les mercredis soirs, au centre social d'ARPAJON, à partir de 20h30.

◆ *Plantation : la place du Tilleul a retrouvé son tilleul...*

La municipalité vient de procéder à la plantation d'un nouveau tilleul afin de remplacer celui qui avait du être abattu pour cause de "vieillesse" et "maladie"...

Deux érables ont été également plantés sur un terrain communal situé à Cussac en bordure de route.

VIVRE SEUL EN TOUTE SECURITE

Grâce à "Présence Verte"

PRESENCE VERTE vous relie en permanence à la fois à des professionnels et à votre entourage proche.

En effet, vous formez avec PRESENCE VERTE votre réseau de solidarité composé de vos voisins, enfants ou amis et médecin, d'accord pour vous assister.

A la moindre alerte, PRESENCE VERTE dialogue avec vous et, en cas de besoin, demande à votre voisin de venir vous voir si quelque chose vous inquiète, à vos enfants de vous contacter ou à votre médecin de vous rendre visite.

Ainsi, vous n'êtes plus seul et vous avez la certitude d'être secouru.

Le matériel PRESENCE VERTE est d'une utilisation simple puisque vous n'avez qu'à appuyer sur un bouton.

Une prise électrique et une prise téléphonique suffisent pour l'installer chez vous.

Abonnement : 55 francs à 210 francs par mois suivant les revenus.

Renseignements :

Mr JOUGOUNOUX Tél. : 04.71.64.49.63

M.S.A du Cantal

9, rue Jean de Bonnefon

15011 AURILLAC CEDEX



**PRÉSENCE
VERTE**

LA PRÉSENCE À VOS CÔTÉS

Grâce à l'ADMR

Association du Service à Domicile

Service de portage du repas à domicile :

7 jours sur 7

Vous pouvez commander pour un jour, deux jours, plus, par semaine, pour une durée limitée ou toute l'année.

Prix : 38 francs le repas

Tél. : 04.71.40.44.82

04.71.69.02.00

Renseignements auprès de Sylvie CAPEL

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

Versement de taxe professionnelle : Un geste appréciable...

En effet, l'entreprise LAVIGNE nous a informé qu'elle versera à notre commune une partie de taxe professionnelle pour l'année 1998 (8 000 francs environ).

Ayant réalisé des travaux sur notre commune au cours de l'année 1996, et en vertu de la loi qui leur autorise à régler la taxe professionnelle là où l'activité de l'entreprise s'exerce réellement (enfouissement des lignes électriques et éclairage public dans le Bourg de Chaussenac en 1996).

Impôts locaux : TAXE D'HABITATION

Le rôle général transmis par les services des impôts permet de mettre en évidence "Qui paie ? Qui ne paie pas ? Combien ?".

Pour l'année 1997, les résultats sont les suivants :

Sur 161 contribuables recensés sur la commune de Chaussenac :

- 60 ne paient pas soit 37,4 % des contribuables
- 101 paient soit 62,6 %

répartis sur les tranches suivantes :

- 37 (23 %) paient de 80 à 1 000 F,
- 27 (16,7 %) paient de 1000 à 1 500 F,
- 27 (16,7 %) paient de 1 500 à 2 500 F,
- 10 (6,2 %) paient plus de 2 500 F.

Budget supplémentaire 1997 :

* Budget "assainissement" : les excédents constatés (63 842 F) serviront à financer les futurs travaux.

* Budget "eau" : les excédents constatés (71 358 F) serviront à financer en partie les travaux de renforcement et changement de conduites d'eau près de la station de pompage.

* L'examen de la section "investissement" a permis de faire le point sur les dépenses réalisées en 1997 :

- voirie communale : 221 000 francs,
- reboisement : 15 000 francs,
- travaux électrification : 29 000 francs,
- travaux sur bâtiments communaux (église, école) : 130 000 francs,
- outillage, mobilier (équipement Salle des fêtes), matériel,... : 86 000 francs.

TARIFS 1998

- ☞ Ramassage "ordures ménagères" : 245 francs par foyer (+ 2 %),
- ☞ Transport scolaire/famille/trimestre : 77 francs,
- ☞ Tickets de repas de cantine : 10,80 francs,
- ☞ Participation des communes aux tickets de cantine : 3 francs,
- ☞ **EAU** : abonnement : 115 francs (110 en 1997)
 - 1 à 20 m³ : 11,30 francs (idem en 1997)
 - 21 à 50 m³ : 6,18 francs (idem en 1997)
 - 51 à 100 m³ : 2,05 francs (+ 3 %)
 - plus de 100 m³ : 1,61 francs (- 3 %)

- ☞ **ASSAINISSEMENT** : 1 à 100 m³ : 2,10 francs (+ 2 %)
 - plus de 100 m³ : 1,05 francs (+ 2 %)

A noter : pour une consommation de 120 m³ la facture d'eau s'élevait à 651 francs en 1997, elle sera de 660 francs en 1998 !

- ☞ Concessions cimetières : 2 m² : 340 francs
4 m² : 670 francs
- ☞ Travaux inhumation : fosse : 460 francs
fosse avec dalle : 720 francs
caveau : 360 francs

La fiscalité de notre commune : principales caractéristiques

- ❖ Une fiscalité inférieure de 30 % par rapport aux autres communes du Cantal (même tranche de population),
- ❖ Une augmentation maîtrisée de la fiscalité communale entre 1989 et 1997 : 2 à 3 % par an.
Pour 1998 : * le taux de la taxe d'habitation augmente de 1,5 % comme celui du foncier bâti,
* le foncier non bâti augmente seulement de 1 %,
* taxe professionnelle, pas d'augmentation.
- ❖ Les produits des impôts directs locaux pour l'année 1998 s'élèvent à 435 000 francs :
 - 49 % de ces produits vont à la Commune,
 - 42 % de ces produits vont au Conseil Général,
 - 9 % de ces produits vont au Conseil Régional.
- ❖ Endettement faible : 190 francs par habitant alors que la moyenne départementale est de 772 francs.
- ❖ Budget de fonctionnement 1998 : 1,381 million de francs.
- ❖ Budget d'investissement 1998 : 300 000 francs.

La municipalité soutient les associations locales et départementales...

Les subventions attribuées au titre de l'année 1998 sont les suivantes :

Subventions Total :	38 200.00 F
Ass. Parents d'Elèves Chausсенac *	13 500.00 F
Union Sportive Chausсенac	4 700.00 F
Comité des Fêtes Chausсенac	5 500.00 F
Club du 3ème Age Chausсенac	2 200.00 F
Comice Agricole Chausсенac	2 000.00 F
Comité Paroissial Chausсенac	1 800.00 F
A.C.C.A. Chausсенac (Chasse)	900.00 F
A.C.P.G. Chausсенac (Anciens combattants) *	2 100.00 F
Collège "R. Cortat" Pleaux	800.00 F
A.D.M.R. Pleaux	400.00 F
Communauté de Religieuses Ally	400.00 F
M.G.P.C.L. du Cantal (Mutuelle)	400.00 F
Société de Pêche Mauriac	300.00 F
A.F.N. Pleaux	300.00 F
Ass. Intermédiaire Mauriac	250.00 F
Comice Agricole Pleaux	250.00 F
Concours Spécial Race "Salers"	250.00 F
Virade de l'Espoir St-Martin-Valmeroux	200.00 F
A.D.A.P.E.I. Mauriac	200.00 F
Amicale Pompiers Ally	200.00 F
Maison Familiale Crouzit	200.00 F
Journée de la Salers	150.00 F
Ass. Paralysés de France	200.00 F
CDJA (concours de labour)	200.00 F
Divers à prévoir	800.00 F

☞ A noter la subvention exceptionnelle votée en faveur de l'Association des Parents d'Elèves, afin de concourir au financement de la classe de mer organisée par l'école et de l'association des anciens combattants pour leur aide précieuse lors de l'organisation de la journée cantonale des anciens d'AFN qui s'est déroulée cette année à Chausсенac.

☞ *Encore merci à tous les bénévoles qui font vivre ces associations !!*

Le mot des associations...



Afin de redynamiser le Comité avec une équipe volontaire, j'ai accepté pour un temps la responsabilité du Comité des Fêtes. Nous avons établi un calendrier d'animations pour que chaque personne suivant son âge, ses goûts et ses inspirations puisse y trouver du plaisir.

Au mois de février avait lieu une soirée "Mardi Gras", avec l'ensemble des Associations, qui a connu un grand succès.

Voici le programme prévu jusqu'à la fête :

- 24 mai : Une randonnée était prévue Le Puy Mary = Le Puy Griou, à cause d'une neige tardive, elle sera reprogrammée à l'Automne.

- 28 juin : Balade en gabare sur la Dordogne
Au départ de Spontour

- 13 juillet : Repas - Bal : Festivités du "14 JUILLET"

- 19 juillet : Descente en Canoe d'Argentat à Beaulieu S/Dordogne

- 1-2-3 août : Fête Patronale

Automne : Soirée Cabaret - randonnée...

En espérant que chacun de vous trouvera un intérêt dans ces animations.
Nous ferons le maximum pour que leur réalisation soit réussie.
Mais toute organisation, même si parfaite, soit-elle, sans votre présence se trouve anéantie.

Merci et A Bientôt,

Le Président,
A. CHAMELOT

Comme on ne pense pas toujours à tout, toutes les personnes qui aimeraient, ou qui ont des idées d'animations peuvent en faire part au Comité et nous essayerons de les concrétiser ensemble.

Club Rencontre



*"Chausseacois,
Chausseacoises,
essayons tous ensemble de faire revivre notre Club."*

Que s'est-il passé depuis le dernier bulletin...

- Le 6 décembre 1997 : Repas de fin d'année au Restaurant Chassan à Pleaux,
- 1998 a débuté le 16 mars par le repas de printemps, servi au Restaurant "La Terrasse" à Escorailles.
- L'assemblée Générale s'est déroulée le 1er avril 1998 en présence de nombreuses personnes, que l'on remercie de leur bonne volonté.

A l'issue de cette réunion, un nouveau bureau a vu le jour :

Président d'honneur : Mr Jacques KLEM
Président : Mme Jeanne CHAZETTE
Vices Présidents : Mme Renée PICARONNY
Mr Pierre VANTAL
Secrétaire : Mme Noëlie DAVID
Secrétaire adjoint : Mr Paul DELBOS
Trésorier : Mr Joseph ISCHARD
Trésorier adjoint : Mme Simone DELBOS

***Nous rappelons que les réunions ont toujours lieu
le 1er mercredi du mois à partir de 14 heures***

Toute personne désirant se joindre à nous est la bienvenue.

A bientôt, pour de nouvelles activités !!!

La Secrétaire,
N. DAVID



La saison 1997/98 est terminée...

Une campagne très difficile qui pourtant était partie sur de bonnes bases, beaucoup d'ambition ; avec un potentiel de 22 joueurs et une bonne préparation : Notre Club avait tout pour réussir.

Malheureusement, dès les premiers matchs notre équipe fut handicapée par de nombreux blessés, des absents pour raison professionnelle ou autre, d'où l'obligation de modifier l'équipe sur toutes les lignes tous les dimanches.

Dans ces conditions, il était difficile d'avoir des résultats ; la malchance et le manque de réussite étaient bien au rendez-vous, nous avons touché le fond du classement...

Malgré cela le noyau dur de l'USC y croit encore et ne se décourage pas et cela finit par payer. Le 1er de la poule vient à Chaussenac et encaisse un cinglant 4 à 1 : le soleil revient et l'USC se remet à briller et termine à la 3ème place du championnat. Par contre en Coupe Combourieux très beau parcours jusqu'en 8ème de finale.

Durant la saison de nombreuses équipes ont encore disparu, cela étant du évidemment au même problème : manque de dirigeants et de joueurs.

Le "Football rural" qui maintient une activité importante dans les petites communes s'essouffle, il ne faut pas avoir peur de dire que les instances du District et de la Ligue ne se sentent pas trop concernés, on ne peut pas dire qu'ils font beaucoup d'efforts pour les petits clubs.

En ce qui concerne les manifestations, la population de Chaussenac est toujours présente en grand nombre elle apporte aussi un soutien financier non négligeable, nous les en remercions et nous leur donnons rendez-vous pour le samedi 22 août pour la fête du foot et également à partir de début septembre au stade de "La Croix du Buis" pour venir encourager votre équipe pour la 62ème saison.

Le Président,
B.DUFAYET

NB : Composition du nouveau BUREAU, élu lors de l'Assemblée Générale du Samedi 23 mai dernier.

Président d'honneur : Jacques KLEM

Vice-Présidents : Christophe CAPEL, Francis BLANCHER

Secrétaire adjoint : Christian SEILLIER

Trésorier adjoint : Serge BLANCHER

Président : Bernard DUFAYET

Secrétaire : Michel LESCURE

Trésorier : Serge CHAMBON

Un peu d'histoire...

Pour rapprocher les sujets du Roi de la justice... **27 juillet 1788** - délibération du conseil paroissial de CHAUSSENAC - voici quelques extraits :

L'assemblée générale convoquée en la manière ordinaire à l'issue de la messe paroissiale - Michel André PERIER notaire royal '1 Syndic de cette paroisse a dit que le Roi ayant porté ses regards sur l'administration de la justice a rendu au mois de mai dernier une ordonnance... portant la création d'un présidial dans l'étendue de l'élection de MAURIAC dont l'arrondissement est composé de 52 paroisses ... '2 ... il n'est pas possible d'en créer un à Salers à cause de sa trop grande proximité avec Aurillac et surtout à cause qu'il est inaccessible pendant les deux tiers de l'année... '3"

*1 : Il résidait probablement à Ostenac - ancienne propriété "Fabre".

*2 : Auparavant ces paroisses étaient rattachées au présidial de RIOM (près de Clermont) d'autres à Clermont ou à Aurillac.

*3 : Parmi les présents à ce conseil paroissial : BERGEHAU, BLANC, GIRBES (Curé), CABANES, BADAL, VIGIER, LASAGE, FOUILADE, DELPHEU, TOURON, CLAVEL, LANGLADE, ROUGIER, LABOYRIE, LADEN, BONHORE, MIALLET, COUDERC, PERIER (Syndic), LASCOMBE, LAFON (Greffier)...

A VISITER... au Musée de Mauriac,

Ouvert tous les jours - sauf le SAMEDI

une exposition ayant pour thème "*Écritures et gravures au cours des siècles*"
Avec de nombreux objets de collection (bois gravés, dessins pastélisés, armoiries peintes, cartes anciennes, ...)



La Vie de l'Ecole

Vendredi 19 décembre : ARBRE DE NOEL

Tout notre petit monde s'est réuni à la salle des fêtes pour attendre le Père Noël qui, cette année était lourdement chargé : un SUPER ordinateur était offert aux enfants ; ils s'en servent quotidiennement et participent, grâce à cela, à l'élaboration du journal "AL-CHAU-LOU-PLO".

Samedi 20 décembre : QUINE DE L'ECOLE

Comme tous les ans, cette manifestation a de nouveau eu un grand succès et nous remercions tous les participants car, grâce à vous, les enfants partent pour un superbe séjour !
Un merci tout particulier à nos amies du Club Rencontre !

Jedi 29 janvier : Madame BONIS, principale du Collège de Pleaux est venue présenter son établissement et répondre aux questions que se posent les parents des futurs collégiens.

Samedi 28 février : SOIREE DES ASSOCIATIONS

Cette année, nous n'avons pas défilé dans le bourg de Chaussenac à l'occasion du Carnaval mais les enfants étaient présents à cette soirée et tous aussi bien déguisés les uns que les autres.

Jedi 7 mai : Trois des élèves de CM2 participaient à l'opération "Découverte du Collège de Pleaux". Ils ont vécu dans les mêmes conditions de travail et d'hébergement que les autres élèves, une journée qui les aura un peu préparés pour la prochaine rentrée.

Dimanche 10 mai : A 7h30, les enfants et leurs instituteurs, accompagnés par Véronique, viennent de partir pour 8 jours en classe de mer. Ils vont nous ramener plein de souvenirs qu'ils vous exposeront lors de la fête de notre école le VENDREDI 26 JUIN.

La Présidente,
V. CHARLES

*L'école publique de Chaussezac va fermer ses portes...
Quelques photos-souvenirs nous rappellent des moments forts vécus ces
dernières années.*



1



2

- 1 - Inauguration de la cantine en présence du Sous-Préfet et de l'IDEN.
- 2 - Plantation de l'arbre de la Liberté en 1989.
- 3 - Festivités à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.
(on reconnaît Mesdames Lajarrige et Degoul, institutrices)
- 4 - Voyage scolaire dans les Alpes en 1996.
- 5 - Voyage en classe de mer en mai dernier...

Photos souvenirs... (suite)



3



4



5

A la fête de CHAUSSENAC

Grand spectacle folklorique avec la
troupe "YI TZY FOLK DANCE TROUPE"
de **T A I W A N**



"The Lion Dance"

avec 40 danseuses, danseurs et musiciens...

Dimanche 2 août 1998